L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI 27 DECEMBRE 1887.

PETITES ANNONCES.

TROUVE.

TROUVÉ—Vendredi soir, vers 5 heures, trois vaches, dont deux sans cornes, avec taches blanches. Le propriétaire est prié de venir les réclamer au No 309 rue Bourgogne, en payant les frais. 20déc—3t

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Professeur nouvellement arrivé et n'ayant pas d'occupation, offre ses services en cette qualité à une famille ou à une institution, en ville ou à la campagne. Il enseigne le français, l'anglais, l'espagnol, etc. Il ne demande pour toute rémunération que le logement et la table. S'adresser par lettres aux initiales G. O., bureau de l'ABEILLE. 20 déc—

A LOUER.

A LOUER—Bureaux, entrepôt et deuxième étage, convenable pour résidence. Entrée pour voiture; grande cour No 27 rue Conti. S'adresser No 112 rue des Français.
27 nov—1 mois DMaJ

A VENDRE.

A VENDRE — Beaux terrains pour bâtir, 60 sur 120 pieds, dans la ville d'Abita Springs, 2 1/2 heures de la Nouvelle Orléans par chemin de fer. Bureau 122 rue Commune.
1er déc—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John McVittie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,125—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Chas. F. Claiborne, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
27 déc—27,31 dec, 5 jan.

Succession de Mme Marie Benal, veuve de Louis Heric.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,879—Division A—Attendu que Arthur Heric a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Marie Benal, veuve de Louis Heric, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
27déc—27 31 5jan

Succession de Mme Eleonore Pochelu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22 616—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par James Fahey, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
23dé—23 27 31

Succession d'Emilia Arceneaux, veuve de Joseph Arceneaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 22.863—Division E—Attendu que Gabriel Villeré, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Emilia Arceneaux, veuve de Joseph Arceneaux, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 déc—25, 30—3 janv.

Succession de Mme Virginia Byer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4 815—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par James D. Hill exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
23 déc—23 27 31

Succession de Mme L. F. Braquet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 22 617—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Eugène Braquet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN. Greffier.
22 déc—22.27.31.

J. C. Trémoulet, faisant les affaires de Trémoulet & Co., contre Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22 243—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Henry Tremoulet, syndic des créanciers dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20déc—20 24 29

Succession de Pierre Théophile Commagère.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 5393—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par F. A. Lambert, liquidateur de l'ancienne raison sociale de Commagère et Lambert, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 déc—21 24 30

Succession de Conrad Burger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22.805—Division D—Attendu que Mme Sophie Hunsinger, veuve de Conrad Burger, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Conrad Burger, décédé intestat;—avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 déc—21 24 30

PAR LE CONSTABLE.

H. Pohlman vs H. Thompson.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans. No. 11,267.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je vendrai à l'enchère publique, à mon entrepôt, rue Lafayette entre Carondelet et St-Charles, le MARDI 27 décembre 1887, à midi, la propriété suivante, à savoir—

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire annexé à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
17déc—17,22,27

Adams Beck & Co. vs W. A. Barbot, Narcisse Lucas & J. W. Allen, in solido.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 12,974—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à l'enchère publique, au N. O. & Northeastern R. R Depot, rue Press, près Urquhart, MARDI 27 décembre 1887, à 2 heures P. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux wagons de bois de charpente, d'après inventaire déposé à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
17 déc—22. 27.

D. A. et R. H. Hackney vs. Louis J. White.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 13,152—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, dans l'îlet borné par les rues Napoléon, Toulouse, St Louis et Alexander, VENDREDI, 30 décembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de feux d'artifices, cadres, bombes, etc., un wagon à quatre roues, un lot de matériaux de construction, une vache et un veau, d'après un inventaire enliassé en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus, numerotée et intitulée.
Conditions—Etant le deuxieme et dernier encan, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus fort et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit. L'acquéreur fournissant un cautionnement, avec une bonne et solvable sécurité, portant intérêt à raison de cinq pour cent par an, à partir de la date jusqu'à parfait paiement; l'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et paiera au comptant le montant d'impression, les frais du constable, etc, s'élevant à environ cent vingt-cinq piastres.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
21 déc—21,26,30

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Christian T. Schmuls vs. ses créanciers—No 22 842. Division C—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Christian T. Schmuls soit tenue et convoquée pardevant John E. Légier, notaire, en cette ville, le SAMEDI, 7me jour de janvier 1888, à 11 heures a. m., dans le but de considérer et de délibérer sur l'application du dit pétitionnaire pour un sépit.
Nlle-Orléans, 22 décembre 1887.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
22 déc—27 déc 7 janv

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.
La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.
Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et **ses Grands Tirages Trimestriels ont lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre.**

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

[signatures]

COMMISSAIRES.

Grand Tirage à Numéro Simple,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 10 JANVIER 1888.

GROS LOT: $150,000

AVIS.—Billets $10 seulement
DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1	Gros lot de $150,000..		$150,000
1	.. de	50,000..	50,000
1	Lot de....	20,000..	20,000
2	Lots de....	10,000..	20,000
4	Lots de....	5,000..	20,000
20	Lots de....	1,000..	20,000
50	Lots de....	500..	25,000
100	Lots de....	300..	30,000
200	Lots de....	200..	40,000
500	Lots de....	100..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100	Lots d'approximation..	$300..	$30,000
100	.. ..	200..	20,000
100	.. ..	100..	10,000
1000	.. de terminaison	50..	50,000
2,179	Lots s'élevant à....		$535,000

Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express [à nos frais]. Adressez à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.
RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits sont reconnus par une charte, par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

MAINTENANT A LA DISPOSITION DU PUBLIC.

LISTE DES PRIX DE
T. ENGELBACH,
POUR L'ANNÉE 1888

MÉDICAMENTS HOMŒOPATHIQUES, ETC., PURS ET DIGNES DE CONFIANCE.
LES PRIX NOUVEAUX COMMENCENT A PARTIR D'AUJOURD'HUI.
—VOYEZ—
Les prix modiques ci-dessous.

1er déc—mar jeu sam dim—1m au 27 déc

HENRY MASPERO, Président. J. E. TOURNE, Caissier. D. FATJO, Vice Président.

The Traders' Bank,
Coin des rues Decatur et Douane, Nlle-Orléans, Lne.,
Fait des affaires de banque et de collections en général, reçoit des dépôts en sommes quelconques, quelque minimes qu'elles soient.

Conseil de Direction:
D. FATJO, de D. Fatjo & Co., Négociants. H. T. COTTAM, de H. T. Cottam & Co., Grocers, en gros.
J. V. CHARPENTIER, Notaire. U. BASSETTI, de Bassetti & Xiques, Importateurs.
F. N. VOLCKMANN, Grocer. S. BERKSON, de Berkson Bros & Haspel, Grocers.
THOS. McDERMOTT, Négociant en sucre. D. GALBREATH, Courtier de sucre.
HENRY MASPERO, Courtier en sucre et en riz.
9 déc—3 mois—mardi,jeudi,dim

DELORD BURTHE, Importateur.
THOMAS BRULATOUR, Gérant.

Champagnes IMPERIAL CLUB, RUBY ROYAL, HENRI ABELE, REIMS; Bière Bass, Guiness Stout, Dog's Head, Bottling, Read Bros., Londres; Vins fins, Vins de la Californie, Conserves alimentaires. Thés des meilleures qualités; agence de H. P. Finlay, de New York; Henri Abele, Champagne de Reims. Read Bros., Londres. Bonbons Maillard et Huylers, de New York.
18 déc—1m—Dim. Mar. Jeu.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DU MONDE CONTRE L'INCENDIE.
Plus de $40,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
J. F. SHRODER, Chairman; NEWTON BUCKNER, RODOLPH WOESTE, A. DELVAILLE.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov. '87—1an

ASSURANCES.

Crescent Insurance Company.

67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 184—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT....$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN..........Président
J. H. OGLESBY..........Vice-Président
CHAS. E. RICE..........Secrétaire

Directeurs:
Joseph Bowling, Chas M. Whitney,
Geo. W. Sentell, J. H. Oglesby,
U. Marinoni, W. R. Lyman,
J. J. Reiss, Charles H. Dolsen,
Lucien Delery, S. C. Coulon,
R. F. W. Bachman, Charles Newman,
Joseph Kohn, M. Gillis,
James T. Rodd, Chas. A. Rice,
D. R. Calder.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10 juil '87—1an

DATE DE FONDATION 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.
(New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

CAPITAL - - - $500,000

J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:
CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET,
PIERRE POUTZ, H. GALLY,
D. FATJO, A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT, THEO. BRIERRE,
JULES TUYES, W. C. C. CLAIBORNE JR.,
GUS. PITOT, J. W. HINCKS.
24 fév—1an

Factors and Traders INSURANCE CO.,
49 - Rue Carondelet - 49
CAPITAL - - - $400,000

Edward A. Palfrey..........**Président**
E. M. Walmsley..........**Vice-Président**
T. F. Walker..........**Secrétaire**
Sept—6mois

Bureaux des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1887.

Avis aux acheteurs de propriété sous l'acte No 82 de 1884 et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'Etat pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes:

Attendu qu'un grand nombre de personnes qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 82 de 1884, ayant assumé et promis de payer les taxes, frais, etc., dûs sur les dites propriétés pour 1880 et les années subséquentes, et comme n'étant pas conformes aux conditions de la vente et la même propriété ayant été vendue à l'Etat pour les taxes non payées de 1880 et les années subséquentes, et comme le délai dans lequel les dits paiements peuvent être faits et la propriété rachetée expirera bientôt, avis est par le présent donné aux acquéreurs sous le dit acte et à toutes les autres personnes dont la propriété a été vendue à l'Etat pour les taxes de 1880 et les années subséquentes qu'à moins que la dite propriété ne soit rachetée dans les trente jours qui suivront cette date, le droit de payer les dites taxes, etc., et de rachat de la propriété expirera et conformément aux instructions reçues de l'Auditeur des Comptes Publics, possession sera prise de toutes les dites propriétés et les loyers et les revenus seront collectés et versés dans la Trésorerie de l'Etat.
JAMES D. HOUSTON,
Percepteur de taxes d'Etat, District supérieur, No 97 rue Carondelet.
CHAS. CAVANAC,
Percepteur de taxes d'Etat, District Inférieur, No 203 rue Canal.
18 oct—

VENTES A L'ENCAN.

PAR BRIGNONI & BLAKELEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés du 2me et du 3me districts.

Succession de Charles Stiegler et de son épouse.

Maison-cottage en bois, à un étage,
No 376 rue St-Philippe, entre Miro et Tonti.

Cinq magasins en briques à trois étages,
Nos 80, 81, 82, 83 et 84 rue Peters (ci-devant Levée) coin Mandeville.

PAR BRIGNONI & BLAKELEY—Albert Brignogni, encanteur. Bureau 34 et 40 rue Royale—le SAMEDI, 7 janvier 1888, à midi, Succession de **Charles Stiegler et de son épouse**, Amélia Stiegler, née Rippe, Nos 21,787 et 19,569 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, en vertu de deux ordres, l'un lancé et signé le 10 septembre 1887 par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de feu Charles Stiegler, No 21,787 du dossier de la dite Cour; et l'autre rendu et signé le 28 septembre 1887, par le dit Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour, siégeant à la place de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District Division D, dans le moment absent de la ville, dans l'affaire de la succession de Mme Amelia Stiegler, née Rippe, épouse décédée du dit Charles Stiegler No 19,569 du dossier de la dite Cour; et deux ordres additionnels rendus dans la dite succession, et signés le 16 novembre 1887 par les juges respectifs; la propriété ci-après décrite sera vendue aux conditions suivantes:

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2e district de cette ville, dans l'îlet 294 borné par les rues St. Philippe, Tonti, Dumaine et Miro désigné par le No. 3 sur un croquis joint à l'acte de vente de feu Charles Stiegler. Le dit lot mesure 32 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue St. Philippe, sur une profondeur de 160 pieds entre lignes parallèles, ensemble avec la portion de terre qui suit, savoir:

Une portion de terre dans le 2e district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. Philippe, Tonti, Dumaine et Miro faisant partie du lot No. 2, mentionné dans la dite esquisse et en composant la partie du fond. Cette portion de terre mesure 17 pieds sur chacune des lignes parallèles aux rues St. Philippe, et Dumaine et 24 pieds sur chacune des lignes parallèles aux rues Tonti et Miro, le séparant des lots Nos. 1 et 2 de la dite esquisse.

Une autre portion de terre, dans le même îlet, faisant partie et formant le fond du lot No 4 de l'esquisse ci-dessus, mesurant 17 pieds sur chacune des lignes parallèles aux rues Dumaine et St-Philippe, et 25 pieds 6 pouces sur chacune des lignes parallèles aux rues Tonti et Miro, la séparant des lots Nos 3 et 5 de la dite esquisse.

Une autre portion de terre, dans le même îlet, faisant partie et formant le fond du lot No 5 de la dite esquisse et mesurant 49 pieds 6 pouces sur une ligne parallèle à la rue Tonti, de là environ 25 pieds 10 pouces sur une ligne dans la direction de la rue Miro et parallèle à la rue Dumaine, de là 22 pieds 3 pouces 1 ligne sur une ligne oblique dans la direction de la rue St-Philippe, de là 14 pieds 1 pouce 2 lignes sur une ligne parallèle à la rue St-Philippe se dirigeant vers la rue Tonti, de là 25 pieds 8 pouces sur une ligne parallèle à la rue Tonti et le séparant de la portion du lot No 4 ci-dessus décrite.

Les améliorations consistent en un cottage en bois à un étage avec trois chambres, cuisine, hangar à charrette, écurie, lieux d'aisance, citerne, etc., et désigné par le No municipal 376 rue St. Philippe.

Cinq lots de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, désigné par les lettres A B C D et E, sur un plan dressé par A. de Armas, député-voyer (dont copie jointe à l'acte d'achat dudit feu Charles Stiegler) en date du 17 janvier 1882, dans l'îlet borné par les rues Peters (autrefois Levée), Lapeyrouse, Mandeville et Decatur (autrefois Victory), et mesurant comme suit:

Le lot A mesure 19 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur et face sur la rue Mandeville de 80 pieds 1 pouce 4 lignes, et 80 pieds 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot B, avec l'usage d'une allée en commun et faisant face à la rue Mandeville, mesurant 3 pieds 10 pouces 4 lignes.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages occupé comme résidence et bar room, une cuisine en briques à deux étages, lieux d'aisance, deux citernes, etc., et désigné par le No 80 rue Peters.

Le lot B mesure 19 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur de 80 pieds 7 pouces sur la ligne latérale qui le sépare du lot A, et 80 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot C, avec l'usage de l'allée ci-dessus mentionnée.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages, solidement construit, une cuisine en briques à deux étages, lieux d'aisance en briques, citerne, etc., etc., et désigné par le No 81 rue Peters.

Le lot C mesure 19 pieds 4 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur de 80 pieds 3 pouces sur la ligne qui le sépare du lot B, et 79 pieds 11 pouces 7 lignes sur la ligne qui le sépare du lot D, avec l'usage de l'allée ci-dessus.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages occupé comme pension ou maison à loger (boarding or lodging house,) une cuisine à deux étages, lieux d'aisance, citerne, etc., et désigné par le No 82 rue Peters.

Le lot D mesure 18 pieds de face à la rue Peters sur 79 pieds 11 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot C et 79 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot E, avec l'usage de l'allée ci-dessus.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages, avec dépendances, lieux d'aisance, citerne, etc, et désigné par le No 83 rue Peters.

Le lot E mesure 19 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur de 79 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne qui le sépare du lot D, et 78 pieds 11 pouces 1 ligne sur l'autre ligne latérale, avec l'usage de l'allée ci-dessus.

Ces 5 lots de terre ci-dessus décrits ont été acquis par le défunt de la succession de J. B. C. Cadot, par acte passé devant O. Villeré, notaire, le 22 mars 1882.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages occupé comme magasin de "dry goods" et articles de variétés, aussi comme résidence, avec cuisine, lieux d'aisance, citerne, etc., et désigné par le No 84 rue Peters.

Toutes les descriptions des dites propriétés ci-dessus mentionnées sont plus amplement décrites en se référant aux plans et esquisses dressés par Arthur de Armas, sous voyer, et déposé au bureau de John E. Légier, notaire, 58 rue Royale.

Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et le reste au crédit d'une année pour des billets garantis par hypothèque avec lien du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées jusqu'au paiement des billets, et la police ou les polices d'assurance transférées à la dite succession et tout autre détenteur des billets. En cas de procès pour le recouvrement des billets, l'acquéreur paiera 5 pour cent, honoraires d'avocat sur le montant en litige.

Les actes de vente pardevant John E. Légier, notaire, 58 rue Royale, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur au moment de la dite adjudication.
4 déc—4 10 17 24 31—janv 7

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. S. Benedict, E. H. Perry, subrogé, vs Nathaniel Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 19.515—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 18 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, passages, privilèges y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville (ci-devant la ville et la paroisse de Jefferson), désigné par le numéro onze du carré numéro trente-quatre, borné par les rues Laurel, Camp, Cadiz et Chestnut, conformément à un plan dressé par Louis Surgi, le 6 février 1836, annexé à un acte passé pardevant Louis Ferrand, ancien notaire, en date du 6 mai, 1836; lequel terrain mesure trente pieds de façade rue du Camp, sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 déc—17 24 31—jan 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison assortis.

Mme Alice Dickinson vs. J. J. Innerarity.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,168—En vertu d'un ordre de vente daté 9 décembre 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 28 décembre 1887, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt rue Bienville entre Royale et Chartres.—Un ameublement de salon, plusieurs ameublements de chambre à coucher et d'autres meubles de ménage, de la faïence, des couvertures, matelas, portraits et autres objets, etc., selon un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17déc—17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Patrick Blaney vs John V. Sherlock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 17,061—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 12, dans l'îlet No 2, borné par les rues Céleste, St-James Tchoupitoulas et Levee, sur un plan en date du 5 mars 1887, en l'étude de P. Pedesclaux, alors notaire, lequel lot de terre, conformément à un plan et certificat de voyer, signé par J. A. D'Hémécourt, annexé à un acte exécuté pardevant Abel Dreyfus, mesure, au pied américain, soixante trois pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue St-James, cent-cinquante-neuf pieds huit pouces et six lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue New Levée, cent cinquante-neuf pieds neuf pouces de profondeur sur le côté le plus près de la rue Tchoupitoulas et soixante trois pieds onze pouces et deux lignes de largeur dans le fond.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18déc—16 23 30—jan 6 13 18.

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. Sabin Carter vs. la succession N. Migliore et als

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,093—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 Janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Vingt cinq trente-deuxièmes d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Harmony et Toledano, commençant à une distance de quarante-neuf pieds six pouces de l'encoignure des rues Carondelet et Toledano, et mesurant quarante-cinq pieds neuf pouces de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de cent cinquante pieds onze pouces sur le côté le plus près de la rue Toledano, puis à un angle droit sur une ligne courant vers la rue Harmony de soixante trois pieds onze pouces et quatre lignes, puis à un angle droit sur une ligne courant parallèlement avec la rue Carondelet courant vers la rue Toledano de d-x sept pieds trois pouces et trois lignes, puis à un angle droit sur une ligne courant parallèlement à la rue Harmony de cent vingt pieds quatre pouces jusqu'à la rue Carondelet, endroit à partir le terrain. Étant composé de tout le lot original numéro cinq et d'une partie des lots originaux numéro six et huit.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14déc—14 21 28 jan 4 11 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jed. McGuigin vs Jules A. Fierat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21 548—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 11 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-dessus décrite à savoir—

1° Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les numéros onze, douze et treize, dans l'îlet numéro cent vingt-cinq, borné par les rues Perdido, Gayoso, Gravier et Dupré, sur un plan dressé par Castaing et Calrow, architectes, en date du 20 mai 1860, déposé pour référence en l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire en cette ville, et les dits lots mesurent au pied américain comme suit, à savoir:

Les lots numéros onze et douze mesurent chacun vingt neuf pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Gayoso sur une profondeur de cent quarante-quatre pieds, et le lot numéro treize mesure vingt-neuf pieds onze pouces et sept lignes de face à la rue Gayoso sur une profondeur de cent quarante quatre pieds.

Etant la même propriété que le défendeur acquis de John Benjamin Chandler par acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le premier jour de décembre 1868.

2° Vingt certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Valence, Cadiz, St-Denis et St Patrick, désignés par les numéros un à dix-huit inclusivement, et vingt-trois et vingt-quatre sur un plan de Hedin et Schlarbaum, voyers, en date du 17 avril 1854, déposé en l'étude de J. Graham, ancien notaire en cette ville. Les dits lots numéros un à dix inclusivement, mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue St Denis sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; le lot numéro un formant l'encoignure des rues St-Denis et Valence, et le lot numéro dix, l'encoignure des rues St-Denis et Cadiz. Les lots numéros onze et douze mesurent chacun trente pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Les lots treize à dix-huit mesurent chacun trente pieds de face sur la rue St. Patrick, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et les dits lots vingt-trois et vingt-quatre mesurent chacun trente pieds sur la rue Cadiz, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que le défendeur acquis de Mme Jeanne M. Phillipe et Mme Ann C. Jones par deux actes passés pardevant Jas. Graham, ancien notaire en cette ville, le deuxième jour de mai 1854.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9déc—9, 16, 23, 30—jan—6, 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. S. Benedict vs Mme Agnes Beatty et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 22,566—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 31 décembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Rocheblave et Dorgenois, désigné comme lot No. 11, formant l'encoignure des rues Gravier et Rocheblave et mesure, au pied américain, 31 pieds 7 pouces et 1 ligne de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Rocheblave.

Acquis de Patrick Collins par acte passé pardevant Frédérick Zengel, notaire, en date du 5 avril, 1883.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 nov—déc 6,13,20,27 31

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Je certifie par ceci qu'à ce 29me jour de novembre 1887 un jugement a été rendu par cette cour dans l'affaire suivante, conçue en termes et chiffres suivants:
Emma Friedlander vs Ferdinand Beer, son mari. No 22,101.—Division C.
Sur motion de W. O. Hart, Esq., avocat de la plaignante, et sur production à la Cour des preuves à l'appui de la demande de la plaignante, la loi et les évidences étant en faveur de la plaignante—
Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enrégistré dans cette affaire le 3 novembre 1887, soit confirmé et, conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la dite plaignante Mme Emma Friedlander et contre le défendeur Ferdinand Beer, son mari, décrétant une séparation des propriétés existant entre eux et autorisant la dite plaignante d'assumer le contrôle et l'administration de sa propriété paraphernale et d'engager des affaires pour son propre compte et profit; tous les frais devant être payés par le défendeur.
Jugement rendu le 28 novembre 1887.
Jugement signé le 2 décembre 1887.
(Signé). F. A. MONROE, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et fixé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce sixième jour de décembre en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-sept.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
9 déc—

Succession de Mary Kane.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,290—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John Hearne, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14déc—14, 19, 23.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR HY STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, MARDI, 27 décembre 1887, à 11 heures A. M., dans leur salle d'encan, No 35 rue de Chartres—
Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adapté pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions—A la vente 27 déc—

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée du Troisième District.

Rue Johnson, entre Esplanade et Kerlerec.

Succession de Gustave Patin.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No. 22,049.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Fréderichs, crieur, bureau, 10 rue Carondelet—SAMEDI, 21 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, daté le 13 décembre 1887, dans la susdite affaire, la propriété de ville ci-après décrite, savoir:

Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Johnson, Prieur, Esplanade et Kerlerec, mesurant 32 pieds 8 pouces de façade rue Johnson, sur 119 pieds 1 pouce et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit terrain est désigné par le No 20 sur un plan de J. H. Depouilly, sous voyer de la ville, en date du 2 octobre 1866 ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un joli cottage double en bois désigné par le No 289 rue Johnson.
Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1888, en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant sur le prix d'achat seront requis au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Samson Levy, notaire, 134 rue Gravier, aux frais de l'acquéreur.
17 déc—17 24 31—jan 7 14 21

PAR HOEY & O'CONNOR.

Cottage et vaste terrain dans la rue Washington,

Près du Bayou St Jean et de la rue de l'Esplanade,

A un long crédit.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan—

Quatre lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le second district, côté nord de la rue Washington, entre le Bayou St Jean et Hagan Avenue, désignés par les Nos 1 à 4, mesurant ensemble 162 pieds 10 pouces de face à la rue Washington, sur des profondeurs variant de 116 pieds 9 pouces et 3 lignes sur une ligne de côté, sur 67 pieds 10 pouces sur l'autre. La maison est couverte en ardoises, a 4 chambres et un vestibule dans le principal corps de bâtiment et 3 chambres dans le fond, avec écurie, hangar, etc., un grand jardin, des arbres fruitiers et autres. Elle est très confortable et dans le voisinage de trois lignes de chars des compagnies de la rue Dumaine et de la rue de l'Esplanade.
Conditions—Moitié ou plus comptant, au choix de l'acquéreur; le reste à un an de crédit avec 8 pour cent d'intérêt, le privilège du vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de garantie, ainsi qu'un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Joseph Duvigneaud, notaire.
24 déc—24 25, 31 janv 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifiques sites pour bâtir, Nos 292 à 300 rue Magazine.

Occupés actuellement par des écuries, et

Résidence rue Clio.

Vente en partage, sur conditions libérales à crédit.

Hugh D. Brown vs. Mme A. O. Brown, tutrice, etc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,146.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur,—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 21 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un jugement en partage rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans le 17 novembre 1887, et signé le 23 novembre 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur suivante, à savoir:

1° Quatre terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Calliope et Clio, désignés comme lots Nos 1, 2, 3 et 4, contigus l'un à l'autre et mesurant chaque 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Magazine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une grande bâtisse à deux étages et trois rangées de hangars et d'écuries à un étage, le tout connu comme les Nos 292 à 300 rue Magazine et occupés actuellement par les écuries du "Eagle Manufacturing Co." et se loue à raison de $60 par mois.
2° La bâtisse en briques à deux étages, No 107 rue Calliope au Clio, dont une partie de la propriété décrite ci-dessus et adjacente au fond à celle-ci. Le terrain est composé de deux lots désignés comme C et D, sur un plan de De Armas, voyer, et mesure comme suit, à savoir:
Le lot C mesure 33 pieds de face à la rue Calliope ou Clio, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes.
Le lot D adjacent au fond, mesure 29 pieds 9 pouces et 5 lignes à l'arrière du dit lot C, sur 16 pieds de profondeur—la maison est américaine, la bâtisse est retirée de la rue, et a plateban, galerie devant et sur le côté, et contient 8 chambres en plus—est occupée par Mme Cronan, au loyer de $30 par mois.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance à un crédit de un et deux ans en paiements égaux, portant intérêt de 7 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement garanti par hypothèque avec le privilège du vendeur, avec les autres clauses de garantie usuelles. Les billets seront subdivisés en coupons au choix de l'acheteur. Un dépôt comptant de 10 0/0 sera fait au moment de la vente.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Chas. G. Andry, notaire.
17déc—17 24 31—7 14 21 janv.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de syndic.

Epiceries. Epiceries. Epiceries.

De fonds et de fantaisie, ameublement de salon, cheval de wagon, etc. Un coffre-fort à combinaison, balance, d'une buvette, boîte à bière, comptoirs, buggy, table bagatelle et comptes courantes, No 715 rue Carondelet, Coin Huitième.

J. H. Ehlers vs ses créanciers.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dossier No. 22,694.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, crieur, bureau, 9 rue Carondelet.—LUNDI, 2 janvier 1888, à dix heures et demie, sur les lieux, en vertu d'un arrêt de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, daté du 10 décembre 1887, Dossier No 22,694, dans la susdite affaire, il sera vendu:
Tout le contenu de la dite épicerie, selon un inventaire enregistré en le bureau du greffier de Cour susnommée.
Conditions—Comptant avant livraison.
21 déc—21.28.31—janv 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Quatrième District.

Succession d'Adam Pieth, décédé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No. 22,272.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur.—Bureau, No 9 rue Carondelet, LUNDI, 9 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 2 décembre 1887. Dossier No 22,272 pour le compte de la succession ci-dessus décrite, il sera vendu—

Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Thomas ou Fulton, Levée, Harmony et Pleasant, mesurant 46 pieds 4 pouces de face à la rue St-Thomas sur une profondeur et face à la rue Harmony de 84 pieds 3 pouces, et 90 pieds 1 pouce sur l'autre côté près de la rue Pleasant. Toutes les mesures sont plus ou moins.
Conditions: Comptant.
Acte de vente pardevant John Bendernagel notaire, aux frais de l'acquéreur.
7 déc—7 14 21 28—jan 7 9

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er décembre 1887.

Liste de publication.

Balloux	Lapène Jules
Balès Pierre	Lassalle Jean Louis
Baron Daniel et Eugène Bistry	Lasserratte Jean Baptiste
Baroq Mme Vve et G. Baroq	Mathieu Pierre
Castet Paul (2)	Meinecke Eugène
Castex Vve	Magel Victor
Cessaux Mme Vve Prosper	Manaux Emmanuel Désiré
Dessors Jean Baptiste	Niguiporau H.
Carol Justin	Niguiporau E. H.
Ernst Joseph les époux	Qualité les époux
Fourcade Antoine	Pignon Claude
Fouilloux Célestin	Rivaire Charles
Frère Théophile	Seilhan Antoine Ephrém
Gauchou Pierre	Sevestre Emile
Havet Eloi	Tolly ou Tetti Mme née Brossard
Jouandot Mlle Jenny	Tissot A. L. juge
Jouandot Sabathé Pierre	Tissot Vve Jean Louis
Jouandot H.	Tailhan les époux
Klein Auguste	Vesian Jean Pierre Charles
Lavigne Vve Jean née Vilana	

LETTRES.
Méral Antoine

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de la Louisiane.
1er décembre 1887.
Le Consul Général,
VTE PAUL D'ABZAC.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage en bois et une grocerie avec un grand terrain, à Greenville, Sixième District.

Succession de John E. Schroeder, décédé.

A l'encan.—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", daté le 21 décembre 1887, Dossier No 22,559, pour compte de la succession de John E. Schroeder, décédé, il sera vendu à l'encan:

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement Greenville, dans l'îlet No 59, borné par la ligne de la propriété Foucher ou Circle, connue actuellement comme le Parc Audubon, les rues Walnut, Félicia et Louisa et mesure 44 pieds plus ou moins de face à la rue Félicia, environ 150 pieds de profondeur sur la ligne du dit Parc, et 153 pieds de profondeur et face à la rue Walnut, et borné au fond par un lot de terre vendu par Victor Hébert à J. M. Brabazon.
Les améliorations consistent en un **cottage élevé en bois, couvert en ardoises**, ayant 4 chambres, citerne, etc., et une maison en bois à un étage servant de grocerie.
Conditions—Comptant en passant les titres, 10 0/0 payés comptant sur les lieux; l'acquéreur assumera, en outre, les taxes dues et exigibles en 1888.
Acte de vente pardevant E Commagère, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
27déc—27 jan 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un terrain propre à bâtir, rue Baronne, près de la rue Polymnie.

Un très beau site sur lequel on peut bâtir, rue Erato, près Carondelet.

Une charmante villa d'été à Mandeville, Lne.

Succession de P. R. Middlemiss, décédé.

A crédit, longue échéance, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division "A" daté du 24 décembre, 1887, dossier No. 22,041 pour le compte de la succession de Peter R. Middlemiss, décédé, à l'encan, il sera vendu—

Rue Baronne.

1° **Un terrain**, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Enterpe et Polymnie étant une partie du terrain primairement No 2; il mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Baronne sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, mesure américaine.

Rue Erato.

2° **Deux terrains et demi**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Erato, Clio, Carondelet et Baronne, désignés par les Nos 11 et 12 et une moitié du terrain No 10 à côté; ils mesurent comme suit. Les terrains Nos 11 et 12 mesurent, chacun, 23 pieds de façade rue Erato, sur une profondeur de 108 pieds.
La moitié du terrain No 10 mesure 11 pieds 6 pouces de façade rue Erato, sur une profondeur de 108 pieds, formant une mesure totale de 57 pieds 6 pouces, sur 108 pieds, le tout entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent d'une boutique de charpentier recouverte en ardoises, citerne, lieux d'aisance et un petit bureau portant le No 217 de la rue Erato; un charpentier pendant longtemps y a été établi.
Le hangar sur cette propriété couvre à peu près 9 pieds sur le terrain adjacent et devra être enlevé à ses propres frais.

Une villa d'été à Mandeville.

3° **Un terrain**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la ville de Mandeville, paroisse St Tammany, en cet Etat, carré d'îlet borné par les rues Lafayette, Lamarque, Rue et Claiborne et mesurant 172 pieds de façade sur la rue du Lac sur le rivage, sur une profondeur de 475 pieds entre lignes parallèles et s'étendant en arrière de et faisant face à la rue Claiborne.
Les améliorations consistent en un cottage en bois avec bâtisses de dépendances avec un hangar, cap, etc., des galeries de 12 pieds de largeur tout autour de la maison, 2 citernes, écurie et remise, wharf et cabine à bain. 3 Pavanier etc., une jolie maison, le tout sera vendu ensemble avec tout le mobilier et tous les effets mobiliers, conformément à un inventaire déposé.
Le tout d'après des plans de A. De Armas, député voyer de la ville, qui peuvent être vus sur les lieux de la vente.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste à 1 et 2 ans de crédit également divisé avec 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité comprenant une hypothèque spéciale et privilège du vendeur. 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets. Les bâtisses et assurances transférées et la clause de non aliénation.
Les acquéreurs assumeront en sus leurs adjudications, les taxes de 1888 et toutes taxes dues. Les actes de vente pardevant Margi I. Durrive, notaire, 128 rue Gravier, aux frais des acquéreurs.
25 déc—25 27 jan 1 8 15 22 28.

Une plantation de valeur, 7 1/2 lieues plus bas que la Nlle-Orléans
Sur le fleuve Mississippi.
Ayant environ 1400 acres de terre,
Dans la paroisse St-Charles,
Avec résidence, Sucrerie, Machines, et tout le matériel nécessaire.
Dans l'affaire des mineurs Schwabacher.
Succession Samuel Friedlander et sa femme, tous deux décédés.
Vente pour un partage.
Conditions faciles. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur.—Bureau No. 13 rue Carondelet.—Le SAMEDI, 7 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de la ville de la Nlle-Orléans.
En vertu de, et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu et signé le 7 mars 1887, dans l'affaire de Mme Sarah Hirsch et vir. Florance Schwabacher et al., No 20,304. Division C, de la dite Cour Civile de District, étant un jugement de partage, laquelle dite affaire est maintenant consolidée avec la succession de Samuel Friedlander et sa femme, No 17,362, Division D, de la dite Cour; et en vertu de et conformément à un ordre de la dite Cour, rendu dans la dite succession le 29 novembre 1887, homologuant une assemblée de famille tenue devant W. O. Hart, notaire, aux noms des mineurs Florance Schwabacher et Henry Schwabacher le 23 novembre 1887, il sera vendu, à l'encan:

Une plantation dans la paroisse St. Charles.

1° Une plantation située dans la paroisse St. Charles, en cet Etat, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 7 1/2 lieues au dessus de la Nouvelle-Orléans, bien et favorablement connue comme la **Plantation Friedlander**, et mesurant 7 3/4 arpents plus ou moins de face au dit fleuve; 3 arpents 9 toises et dont 4 pieds ont une double concession mesurant 112 acres superficiels et la balance de la dite terre ayant une profondeur de 40 arpents bornés à la limite supérieure par la plantation succession de la succession de François Mayronne, connue maintenant comme la "Propriété Luling," appartenant actuellement à R. Vitrebo; et à la limite inférieure par la propriété appartenant anciennement à Pierre Sauvé, appartenant actuellement à M. Dugazon, et connue comme le "Lone Star Plantation;" ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances, droits, voies, privilèges, servitudes et appartenant et ayant 395 et 48/100 acres.

2° **Un autre morceau de terre** situé au fond de, et contigu à la propriété décrite et dessus, et étant les sections 49 et 57 dans le comté 13, South Range 21, Est, contenant 239 28/100 acres.

3° **Un autre morceau de terre** situé au fond de et contigu à la Plantation, décrite ci-dessus, étant toute la section 6, dans le Comté 14, South Range 21, Est, dans le District S. E. de terres en Louisiane, et ayant 619 32/100 acres et le N. E. 1/4 de la section 7, même comté et Range contenant 159 89/100 acres, faisant un grand total d'environ 1413 97/100 acres, tous plus ou moins.

La quantité de terre dans la section 6, Comté 14, South of Range 21, et dans le quartier N. E. de la section 7, même Comté et Range, n'est pas garanti, l'acheteur prendra sur lui le risque de toute litigation au sujet du même. Les propriétaires actuels ayant été en possession depuis plus de 20 ans sans aucune entrave.

Les améliorations sur la plantation consistent en une sucrerie en briques bien construite couverte en ardoises, ayant bouilleries, machine à vapeur, moulin à cannes, porteuse, équipages, bacs à vapeur, bacs à sucre, &c., et assurée pour $1,500; aussi une résidence pour Econome, 21 cabanes doubles, hôpital, entrepôts, atelier de forgeron, Cypress Crib, écuries, &c., et autres dépendances nécessaires.
Les **dépendances** de cette plantation est facile et naturelle, et a un canal profond au centre de la plantation et à celle ci avec les coulées et le Bayou, ainsi qui conduit dans les réservoirs des marais, et qui ont besoin de se servir de machine pour le dessèchement.
Le Pâturage dans la profondeur est couvert de belle herbe, formant un pâturage riche et rémunératif pour le bétail.
La **Plantation Friedlander** a un sol riche, a été exploitée avec succès comme habitation sucrière jusqu'à ces quelques dernières années, et l'on peut y cultiver le sucre ou le riz si le propriétaire le désire.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 an ou 1 et 2 ans, le tout à l'option des acquéreurs, avec 6 0/0 intérêt courant en 8 0/0 intérêt éventuel du jour de la vente, ensemble avec hypothèque spéciale et privilège du vendeur, avec toutes les autres clauses de garantie usuelles, incluant l'assurance et le transfert des polices, 5 0/0 de frais d'avocat, etc., 10 0/0 payé comptant sur les lieux; l'acquéreur assumera les taxes pour l'année 1888, en plus de son adjudication.
Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4déc—4 11 18 25 jan 1 7

Succession de Pierre Pousch et Emma Florane, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,816—Division C. Attendu que Lizier Pousch a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Pierre Pousch et Emma Florane, sa femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20 déc—20 24 29

Succession de veuve Emma Ubdé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 22,862—Division A. Attendu que Gabriel Villeré, administrateur publique, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue veuve Emma Ubdé, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 déc—25, 30—3 janv.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—MERCREDI, 28 décembre 1887, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Remparts et St. Philippe—

GROCERIES. Le contenu de la belle grocerie sise au susdit endroit, parfaitement assortie et achalandée.
Les personnes désirant traiter à l'amiable s'adresseront à l'encanteur.
Conditions—Comptant. 24déc—

Bien de campagne sur le Chemin de la Metairie entre le Bayou St-Jean et le City Park.

Succession de Emile Gamet.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22 497.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 7 janvier 1888, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 décembre, 1887, les propriétés suivantes, savoir—

1° Quatre portions de terre, **ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent**, situées dans le second district de cette ville, bornées par le nouveau chemin de la Métairie, les avenues Nouvelle-Orléans et Monroe et le West Lake Road, sur le Bayou St Jean, désignées par les Nos. 2, 3, 4 et 5. Chaque portion de terre mesurant chacune 150 pieds de face au Chemin de la Métairie, par 850 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° La moitié indivise de cent trente-huit mille neuf cent soixante-huit cinq cent quinze mille (138,968/515,000) de soixante-six lots de terre désignés par les Nos 55 à 120—inclusivement d'après un plan fait par F. G. Fremaux et annexé à un acte de séparation entre Emile Gamet et John Puissegur, devant James Fahey, notaire, le 11 mai 1886. Les lots Nos 55 à 89 sont bornés par les avenues Nouvelle-Orléans et Monroe, la rue Milne et la place vacante d'après le dit plan.
Les lots Nos 90 à 120 sont bornés par le Nouveau Chemin de la Métairie, la rue Milne, l'avenue Monroe et le City Park; lesquels soixante-six lots de terre sont conjointement en possession par feu Emile Gamet et feu Jean Puissegur.

3° La moitié indivise de cent trente huit mille neuf cent soixante-huit, cinq cent quinze mille (138,968/515,000), d'un certain lot de terre, désigné d'après le dit plan comme le chantier de navire de Gamet et Puissegur, borné par le Nouveau Chemin de la Métairie, West Lake Road et le Bayou St-Jean.
Le tout d'après plan qui sera exposé à la Bourse.
Conditions—Une moitié ou davantage comptant, et la balance à 1 ou à 1 et 2 ans de crédit, à l'option des acquéreurs, en billets des acquéreurs garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur les propriétés vendues.
Lesquels billets porteront 8 pour cent d'intérêt par an, du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses seront assurées et les polices transférées aux porteurs des billets.
L'acte de vente contiendra toutes les clauses usuelles de sécurité.
Les acquéreurs assumeront en sus du prix de vente les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1887.
Acte de vente pardevant Théo. Buisson, notaire.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des acquéreurs.
3 déc—3.10 17.24.31—janv 7

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmante résidence dans le deuxième district, Au coin des rues Galvez et Hôpital

A l'encan à des conditions faciles.
Succession de Ernest Pragst.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C—No 21.610.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 1 rue Bourbon—SAMEDI 14 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 7 décembre, 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:—
Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville carré d'îlet borné par les rues Galvez, Hôpital, Johnson et Barracks, désigné par la lettre A sur un plan dressé par l'arpenteur des rues Galvez et Hôpital, et mesurant 36 pieds 7 pouces et 1 1/2 lignes de façade rue Galvez, sur 120 pieds [illegible] lignes de profondeur [illegible] ...
Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et le reste à un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, en billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date du jour de paiement... Les acquéreurs assumeront en sus [illegible]...
L'acte de vente pardevant W. O. Hart notaire aux frais de l'acquéreur...
10déc—10 17 24 31—jan 7 et 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence de valeur dans le Premier District, sur la rue Chippewa, entre Félicité et Market

Succession de Peter Crowley.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 21,586.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI 21 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 26 novembre 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Market, Annunciation et Félicité, désigné par le No 15 et mesurant 30 pieds de face à la rue Chippewa sur une profondeur de 135 pieds 9 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux de la vente.
29déc—29 déc 3 10 17 24 31

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu d'une grocerie, bestiaux, wagons et autres effets.

Succession de John E. Schroeder décédé.
A l'encan pour du comptant

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet.—MARDI, 3 janvier 1888, à midi, au coin des rues Walnut et Félicia, Sixième District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 21 décembre, 1887. Dossier No 22,559, pour le compte de la succession de John E. Schroeder, décédé, à l'encan il sera vendu—
Tout le contenu d'une grocerie, un piano, chevaux, vaches et autres bestiaux, buggy, wagon et autres effets conformément à un inventaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
22 déc—22. 27. 30 janv. 3.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles et effets mobiliers.

Succession de Jacob Hertz.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—LUNDI, 2 janvier 1888, à 10 heures A. M., au local No 361 rue Laurel, coin Toledano, Quatrième District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C, en date du 21 novembre 1887. Dossier No 21,860, pour le compte de la succession de Jacob Hertz, décédé, il sera vendu:
Un lot de meubles et autres effets.
Et à midi, le même jour, pour le compte de la même succession, au No 12 rue de Chartres, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, il sera vendu:
Un lot de chaises de barbier et autres effets.
Le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
21 déc—21 27 30 jan 1

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Kursheedt et Bienvenu vs. leurs créanciers—No 22,836—Division "C"—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires, la raison commerciale de Kursheedt & Bienvenu et de Edwin Israel Kursheedt et Joseph Guichard Bienvenu, individuellement et comme membres de la dite raison commerciale, soit et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Félix J. Dreyfous, notaire en cette ville le MERCREDI, même jour de janvier 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient être présentées devant eux et en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Percy Roberts, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1887.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAMES D. RANKIN, Député Greffier.
21déc—4fan 25janv.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Louis Carrère vs ses Créanciers—No 22,791—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Louis Carrère, soit et est, par le présent, acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant J. Henry Forcelle, notaire en cette ville, à son bureau No 49 Passage de la Bourse, le MERCREDI, 28me jour de décembre 1887, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et en attendant que toutes les procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nlle-Orléans, 13 décembre 1887.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, député greffier.
14déc—3f au 28 déc

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Samuel Picard vs. ses créanciers—No 22,744. Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Samuel Picard soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, MERCREDI, le 21ème jour de décembre 1887, à 11 h. a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, pour nommer un syndic, et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 7 décembre 1887.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
8 déc—au 21 déc

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

GERMANIA HOMESTEAD & BUILDING ASSOCIATION STOCK. BAIL.

Vins, Liqueurs, Cigares, Meubles, &c.

Succession de Mary Barrett, femme de Wm. H. Bourke, No. 21,873.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: 46 rue Royale—LUNDI, 9 janvier 1888, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan, coin des rues Poydras et Camp, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division "C," siégeant à la place de l'Honorable William T. Houston, juge de la dite Cour, Division "B," actuellement absent sur un congé, le contenu du dit local pour le compte de la dite succession consistant en partie de:
Liqueurs, Vins, Cigares, Tabac, Articles pour tables, Stove, Verrerie, Coutellerie, Pendule, Meuble, etc.
— Aussi —
Le privilège du terme non expiré du bail du dit local finissant le 31 août 1888, à raison de $175 00 par mois, payable mensuellement; une copie du dit bail peut être lue au moment de la vente.
La sôut sera vendu en bloc.
— Aussi —
En vertu du même ordre et pour compte de la dite succession, à la même heure et au même local il sera vendu:
5 actions Germania Homestead and Building Association—en partie payé.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
27 déc—27 31—jan 5 9

Placements d'argent rémunérateurs

Dans des propriétés améliorées du Premier District.

Au coin des rues **Girod** et **Dryades**, une bâtisse en briques à un étage au coin même et une en briques à deux étages, façade rue Dryades, occupée comme une épicerie de fantaisie faisant le détail.

Nos 216 et 216 1/2 rue **Dryades**, entre Julie et Girod, deux bâtisses à un étage.

Nos 222, 224 et 226 rue **Dryades** entre Girod et Julie, deux bâtisses à un étage.

No 244 rue **Girod**, entre Remparts et Dryades, maison de résidence en briques à deux étages.

Succession de **Marie Barrett**, épouse de Wm H. Bourke.

No 21,873.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — Placide J. Spear encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 21 janvier 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la

BOURSE DES ENCANTEURS,
Nos 72 et 74 rue **St Charles**, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Wm T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, en congé, la propriété de valeur ci-après décrite pour le compte de la dite succession, savoir:

1° Un certain terrain de terre avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Girod, Julie, Dryades et Rampart (autrefois Rampart) désigné par le No 1 sur un plan de M. Harrison, daté le 19 avril 1845, déposé au bureau de H. B. Cénas, ancien notaire de cette ville. Ce terrain mesure, au pied américain, 24 pieds 7 pouces 4 lignes de façade rue Girod, sur 95 pieds ... lignes de façade rue Dryades, formant le coin des rues **Philippa et Girod**, acquis par ... de D. E. Batisse, par acte pardevant O. Drouet, notaire, le 6 décembre 1876.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, occupée par J. M. Cunningham, ... buvette, et une bâtisse en briques à deux étages, ... rue Dryades, ayant trois chambres, citerne, lieux d'aisance, ... s'étendant de ... bail à ... payable mensuellement.
2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues **Dryades, Julie, Girod et Remparts**, le ... mesurant 32 pieds 10 pouces de face à la rue Dryades sur 95 pieds 11 pouces ... de profondeur entre lignes parallèles, ... Nos 216 et 216 1/2 rue Dryades.
Acquis des héritiers de Henry Demesnil, acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 17 juin, 1879.
Les améliorations comprennent une maison en briques à double corps de logis et un étage, recouverte en ardoises, ayant 6 chambres, cour, lieux d'aisance, citerne, gaz partout, etc., etc.
Chaque côté est loué $15 par mois. **Pas de bail.**
3° Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Girod, Remparts, Dryades et Julie**, mesurant 31 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Girod, sur 95 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur, désignée comme le lot No 4, et une portion du lot No 3, sur un plan de M. Harrison, le 4 mai 1845, et déposé au bureau de H. B. Cénas, ex-notaire de cette ville.
Acquis par achat de Wm. Ware et autres d'après acte pardevant G. C. Prest, notaire, le 13 juin 1876.
Les améliorations comprennent une résidence élégante en briques à deux étages, connue par le numéro municipal **244 rue Girod**, avec la dite résidence en briques à deux étages attenant à la dite résidence, ayant en tout quelque six chambres, petite galerie, pour buanderie, hydrant, grande citerne sur fondation en briques, hangar au fond, parterre sur les côtés, etc.
4° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues **Dryades, Girod, Remparts et Julie**, et mesurant, au pied américain, 30 pieds de face à la rue **Dryades**, sur 90 pieds de profondeur. Acquis par achat de la succession de Nicholas Dabon, d'après un acte passé pardevant O. Drouet, notaire, le 6 avril 1877.
Les améliorations comprennent deux bâtisses à un étage dont une est vaste en briques et l'autre ayant la façade en briques avec quelque 4 chambres, citerne, etc. avec une grande porte cochère qui suivent ces deux maisons, connues par les numéros municipaux 222, 224, 226 rue Dryades. Louées ensemble à raison de $40 par mois. Pas de bail.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
Actes de vente pardevant R. C. Stockton, notaire, aux frais des acquéreurs.
17déc—17 24 31—7 14 21janv.

Propriétés dans le Troisième District.

Coin de la London Avenue et de la rue Vertu.

Rue Libéraux, entre Havana et Promenade de Londres.

Succession de Lena Hartley, épouse décédée de George Schwend.

No 22,340.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 14 janvier 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place**, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 décembre, 1887, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° La moitié indivise d'intérêt d'un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 27, de l'îlet No 35, compris entre les rues Havana, Libéraux et Force et la Promenade de Londres, sur un plan fait par J. A. Pueyo, le 2me jour de mai 1843, déposé en l'étude de E. Cuvillier, notaires en cette ville. Lequel lot de terre mesure au pied américain 30 pieds de face à la rue Libéraux sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces; et par le consentement de l'époux survivant en communauté, l'autre moitié d'intérêt indivise sera vendue.
2° La moitié indivise d'intérêt dans quatre lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 43 borné par l'avenue London et les rues Magistrate, New Orleans et Vertue; les dits lots se touchant et sont désignés par les Nos. 7, 8, 9 et 10 sur un plan de C. Giroux, en date du 19 décembre 1849, déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, et mesurant comme suit: le lot No 7 mesure 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à l'avenue London sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles et face à la rue Vertue et forme l'encoignure, et les lots Nos 8, 9 et 10 mesurent chacun 32 pieds de face à l'avenue London sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges qui s'y appartiennent et par le consentement de l'époux survivant en communauté; l'autre moitié d'intérêt indivise sera vendue.
Conditions, comptant à l'adjudication.
Actes de vente, pardevant C. J. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs.
10 déc—10 17 24 31—jan 7 14

Vente de Maître en Chancellerie.

No 10,432—Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

Dans l'affaire de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane.

PAR A. G. BRICE, MAITRE—NICHOLAS J. HOEY, Crieur.—Conformément à un décret de la Cour, fait et enregistré le 3 décembre 1887, le soussigné Maître vendra à l'encan, Nicholas J. Hoey, crieur, au dernier et plus fort enchérisseur le SAMEDI, 14 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, la propriété suivante, à savoir—

La bâtisse en briques à deux étages (occupée anciennement comme maison de Banque), No 66 rue Toulouse, dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St-Louis, Royale et Bourbon, le terrain mesurant vingt six (26) pieds neuf (9) pouces de face à la rue Toulouse, sur soixante-trois (63) pieds dix (10) pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, plus ou moins; le dit morceau de terre étant celui qui reste à la dite Association de la grande portion de terre achetée par la dite Association le 16 mai 1829, de Jean Baptiste La Branche, par acte passé pardevant Félix de Armas, notaire.
Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance du prix d'achat en billets payables dans un et deux ans, avec six pour cent d'intérêt à la date de la confirmation de la vente, garantis par hypothèque et lien du vendeur, avec cinq pour cent frais d'avocat et les clauses de garantie usuelles.
A. G. BRICE, Maître.
9 déc—5 f au 14 janv.